



Généalogie Algérie Maroc Tunisie

Maison Maréchal A. Juin - 29, Avenue de Tübingen - 13090 Aix en Provence

Tél. : 04-42-95-19-49 - e-mail : info@genealogie-gamt.org

site : <http://www.genealogie-gamt.org>

Informations et accueil du public : mardi et jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique : mêmes horaires

Aix-en-Provence, le

Monsieur, Madame,

Suite à votre demande, nous vous prions de trouver ci-contre une notice relatant l'Historique et les activités de notre Association.

Celle-ci ne fait pas de Généalogies complètes, mais essaie d'aider au mieux ses adhérents en mettant en commun les travaux et connaissances de la totalité de ses membres.

Notre revue trimestrielle, très riche en informations, constitue le lien entre tous les adhérents. Elle permet de poser des questions, d'y répondre, de publier ses filiations, et de participer dans la mesure de ses moyens à sa réalisation. Vous y trouverez donc certainement une aide efficace.

Par ailleurs, le "Guide des Recherches" édité par notre Association pour les débutants, donne les connaissances de base nécessaires afin de résoudre au mieux les problèmes particuliers qui se posent aux natifs d'A.F.N.

ATTENTION, notre Association ne détient pas **d'ACTES D'ETAT-CIVIL**.

Ceux-ci, sont en effet toujours **SUR PLACE**, en Algérie. Une partie seulement a fait l'objet d'un début de microfilmage, mais il en manque encore environ 2/5èmes qui **NE SONT PAS EN FRANCE**.

Ceux qui ont été microfilmés sont répartis de la façon suivante :

1) **ACTES DE MOINS DE 100 ANS** : au Ministère des Affaires Etrangères, S/Direction de l'Etat-Civil, 11, rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cédex 09 - *qui pourront vous en délivrer une photocopie* à condition de leur indiquer la date et le lieu exacts.

2) **ACTES DE PLUS DE 100 ANS** : en principe aux Archives d'Outre-Mer - 29, Chemin du Moulin Detesta - 13090 AIX en PROVENCE – consultables sous forme de numérisation sur place aux ANOM.

N.B. : Celle-ci est également accessible depuis votre domicile, mais elle est encore incomplète. A noter que ce Centre d'Archives n'expédie pas d'ACTES.

Votre adhésion vous donne la possibilité de nous poser 32 questions (GRATUITES) par an, auxquelles nous nous efforcerons de répondre le plus précisément possible. A cette fin, nous vous proposons 2 options :

a) par courrier (si vous ne possédez pas internet). Vous nous enverrez vos questions sur l'imprimé prévu S.V.P. (voir Revue), à raison de 8 par trimestre. Celles ci paraîtront dans la Revue afin que, d'une part nous puissions y répondre en consultant l'ensemble de nos relevés, et d'autre part tous les adhérents puissent également vous apporter leur aide.

b) par internet. Vous devrez indiquer votre n° d'adhérent et votre mot de passe personnel (donnés en référence) pour accéder à vos 24 points de consultation. A noter qu'en choisissant cette option, vous ne pourrez plus poser de questions dans la Revue en dehors de 2 par trimestre à paraître en Entraide.

A noter que chaque fin d'année, les compteurs seront automatiquement remis à zéro en attendant votre renouvellement.

Notre Association a donc été créée pour essayer de remédier à ces difficultés, et s'est fixée comme but :

LA RECONSTITUTION DE NOTRE ETAT-CIVIL MANQUANT.

par le biais de la Généalogie et l'aide de tous ses membres.

Pour nos adhérents qui ne peuvent se déplacer, nous faisons paraître leurs Recherches dans notre Revue. Ceci permet :

* soit à d'autres adhérents étudiant les mêmes familles, de se mettre en rapport avec eux afin de leur communiquer les documents qu'ils détiennent,

* soit à des adhérents ou sympathisants d'aller leur chercher sur place, suivant leurs possibilités, les actes qu'ils désirent (cette dernière solution entraîne évidemment un défraiement minime des dépenses engagées par ceux-ci, pour leur déplacement, et est limitée à 3 par mois au maximum).

Etant donné nos difficultés, il nous faut utiliser les moyens spécifiques, et surtout ne pas renoncer trop vite.

Espérant que vous viendrez nous rejoindre, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Généalogiquement vôtre,

Le Secréariat.

GAMT est un **CENTRE DE RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES et FAMILIALES**
QUI OFFRE À SES ADHÉRENTS
DES MÉTHODES, CONSEILS et UNE AIDE EFFICACE DANS LEURS RECHERCHES
TANT EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER.

Notre spécificité liée à nos origines (Algérie, Maroc, Tunisie,...) et notre connaissance des problèmes rencontrés lors de recherches à l'étranger (Allemagne, Espagne, France, Italie, Malte,...), nous ont forgé une solide expérience dont nous pourrions vous faire bénéficier au travers de nos « Guides de Recherches » et nos travaux.

Vous pourrez communiquer entre adhérents et vous informer par l'intermédiaire de :

☞ **UNE REVUE** trimestrielle de 52 pages, attrayante et fourmillant d'informations : histoires familiales, création de villages, listes de noms de résidants, filiations, cousinages, etc...

A titre indicatif, notre Revue a obtenu en 1995, le 1^{er} Prix de la « Meilleure revue Généalogique de France » décerné par la Fédération Française de Généalogie lors du Congrès National de Généalogie de Besançon.

"**QUESTIONS-REponses / ENTRAIDE**" : Cette rubrique permet à nos adhérents soit de questionner, soit de répondre en faisant jouer à fond l'entraide.

Les adhérents internautes peuvent maintenant accéder eux-mêmes à nos relevés grâce à leur "option Internet" leur attribuant un code personnel.

Vous pourrez également consulter à notre siège le contenu de tous les travaux effectués en commun

❶ → **relevés toujours en cours**

☞ Listes intégrales des **17 CONVOIS partis de Paris en 1848** : 13.500.

☞ Listes des **TRANSPORTES POLITIQUES vers l'Algérie en 1852, venant des départements des Alpes de Haute Provence, Aveyron, Gers, Hérault, Isère et Var** : environ 3.000 et ceux de 1858 environ 800.

☞ Listes des demandes de **PASSEPORTS** ou **PASSAGES GRATUITS** ❶ formulés par les candidats au départ de 65 départements français, plus de 60.000.

☞ Listes des **DEPARTS** des ports méditerranéens ❶ : plus de 15.000.

☞ Listes des **CONCESSIONNAIRES DE TERRE en Algérie**, plus de 74.000.

☞ Liste des demandes de **NATURALISATIONS pour les années 1832 à 1935** : 62.500.

☞ Liste des demandes de **CONCESSIONS** sur le département d'Alger ❶ : plus de 39.000.

☞ Liste des demandes d'**OPTIONS des ALSACIENS-LORRAINS résidants en Algérie pour les années 1871 à 1874** : 12.700.

☞ Liste des demandes de **PENSIONS** ❶ civiles et militaires pour les années 1832 à 1910 : 16.700.

☞ Relevés des **TABLES DE MARIAGES depuis la création des communes jusqu'en 1897** : 89.000.

☞ Relevés des **TABLES DE NAISSANCES ET DECES, depuis la création des communes jusqu'en 1897** : plus de 460.000.

☞ Relevés des **TRANSCRIPTIONS DES DECES en métropole des personnes décédées en Afrique du Nord** : 1.500.

☞ Relevés des **LISTES ÉLECTORALES** et de **RECENSEMENT** pour l'Oranie seulement : plus de 319.000.

☞ Relevés des **ACTES DE CATHOLICITE** du département de Constantine ❶ : 123.000 baptêmes, 66.000 mariages et 70.000 sépultures.

☞ Relevés des **ACTES DE CATHOLICITE** du département de Minorque : plus de 35.000 mariages.

☞ Relevés des **REGISTRES MATRICULES** d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie ❶ : plus de 122.000

☞ Liste des **FILIATIONS** de nos **ADHERENTS, depuis le début de l'association (1982), plus de 53.000.**

☞ Une importante **BIBLIOTHEQUE** de documentation : *Guides divers, études de villages, livres sur la Généalogie, Revues d'autres Cercles de France, annuaires étrangers, etc...*

Ce travail de « **BÉNÉDICTIN** » a été et est effectué grâce à des adhérents bénévoles, qui œuvrent avec courage, patience et ténacité pour que **SURVIVE NOTRE MÉMOIRE !**

Il a été primé lors du dernier Congrès National de Généalogie de Bourges par l'attribution du prix de l'Étude ANDRIVEAU, récompensant « une association qui a mené une action particulièrement remarquable dans le domaine de la généalogie », et ce pour nos relevés des concessions de terre en Algérie.

Si votre histoire familiale vous intéresse, si vous voulez retrouver vos AÏEUX... alors venez nous rejoindre !

Par votre participation, vous apporterez aussi votre petite pierre à l'édifice, et nous pourrions ensemble

RECONSTITUER NOTRE ÉTAT CIVIL

car celui-ci, incomplètement microfilmé (il manque 1.500.000 actes) est resté en Algérie.